

EVOLUTIONS NOMENCLATURE 2013

<i>Nature de la modification</i>	<i>Motivation</i>	<i>Impact sur la nomenclature</i>
Création d'une famille 'Communication sur le web et les réseaux sociaux '	Besoin nouveau du fait du développement des techniques de communication sur internet, non couvert pas la nomenclature actuelle	Création de la famille 72.13 'Communication sur le Web et les réseaux sociaux' intégrant les besoins décrits ci-après : - Community management - Tchat internet - Création multimédias, paramétrage et animations multimédias (jeux facebook, carte de vœux, catalogue interactif, paramétrage d'outils de sondage sur le web...)
Modification : Ajustement de la famille '25.10 Mobilier de bibliothèque'	Besoins relevant de la famille mais non explicités à ce jour	Intégration des besoins suivants : supports, présentoirs, serre-livres, intercalaires de séparation
Modification : Ajustement de la famille '25.12 Matériel et mobilier d'exposition'	Besoins relevant de la famille mais non explicités à ce jour	Intégration des besoins suivants : cimaises, tiges en aluminium, grilles métalliques d'exposition, croches, esses
Création d'une famille 'Fournitures spécifiques de bibliothèque' pour l'achat de fournitures relevant d'un caractère professionnel propre au milieu des bibliothèques	Besoin non couvert par la nomenclature actuelle	Création de la famille 38.03 ' Fournitures spécifiques de bibliothèques' intégrant les besoins suivants : - Matériel spécifique : film plastique ou adhésif de protection des livres, portes-fiches transparents, pads de réparation CD, rouleaux d'étiquettes avec code-barres, cartes de lecteurs - Instruments spécifiques : dévidoir à film plastique, plastifieuse avec pochettes, matériel de reliure (pierre d'affutage, couteaux et ciseaux, presse, ...). - Petits articles : sacs, cartons, caisses métalliques et bacs de transports de livres et d'objets d'animation
Création de trois nouvelles familles suite à l'éclatement de la famille 35.01 'Equipement mécanique'	La famille actuelle regroupe les trois catégories suivantes : - pièces et accessoires pour moteurs thermiques - constituants des systèmes hydrauliques mécanique des fluides - organes à fonction transmission de mouvement qui relèvent de technologies distinctes et de secteurs de production différenciés	- Suppression de la famille 35.01 'Equipements mécanique'. - Création de la famille 35.25 'Pièces et accessoires pour moteurs thermiques' avec le contenu suivant : moteurs hors-bord, moteurs marine à explosion, moteurs diesel - Création de la famille 35.26 'Constituants des systèmes hydrauliques mécanique des fluides' avec le contenu suivant : Turbines à vapeur, turbines hydrauliques, turbines à gaz. Parties de turbines à vapeur. Parties de turbines hydrauliques. Parties de turbines à gaz. Moteurs hydrauliques ou pneumatiques à mouvement rectiligne. Autres moteurs hydrauliques ou pneumatiques. Pompes volumétriques pour huile et carburant. Autres pompes volumétriques alternatives. Pompes volumétriques rotatives. Autres pompes et élévateurs à liquide. Pompes à vide. Pompes à air, à main ou à pied. Compresseurs frigorifiques Compresseurs d'air remorquables. Turbocompresseurs. Compresseurs volumétriques alternatifs. Compresseurs volumétriques rotatifs. Autres compresseurs. Parties de moteurs hydrauliques ou pneumatiques. Parties de pompes à liquides. Parties de pompes à air et compresseurs. Détendeurs, clapets et soupapes. Robinetterie sanitaire et de chauffage. Robinetterie et vannes industrielles. Pièces de robinetterie. -Création de la famille 35.27 'Organes à fonction transmission de mouvement' avec le contenu suivant : Roulements. Chaînes mécaniques. Arbres de transmission. Paliers et coussinets. Boîtes de vitesses et engrenages. Volants et poulies. Embrayages et organes d'accouplement. Billes, galets, rouleaux et aiguilles. Maillons de chaînes mécaniques. Parties d'organes de transmission diverses.
Création d'une famille 'Réparation et remplacement de pare-brises'	Besoin non couvert par la nomenclature actuelle	Création de la famille 81.53 : ' Réparation et remplacement de pare-brises '